

Conseil d'école 3 - année scolaire 2018-2019

mardi 25 juin 2019 - 18h30-20h

Membres présents : Mme Périer, adjointe, M. Vinet, adjoint, Mme Heuré, périscolaire, Mme Maguet-Delourmel, Mme Dos Santos, Mme Merrien, Mme Communier, Mme Bazin, M. Lorcy, M. Duval, représentant-e-s élu-e-s des parents, Mme Deplagne, Mme Caradec, enseignant-e-s, M. Fouré, enseignant et directeur de l'école.

Membres excusés : M. Guichoux, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire, M. Cueff, Maire, M. Chemin, enseignant

1. Prévision des effectifs et des projets de répartitions pour l'année scolaire 2019-2020 ;

87 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	11	17	12	9	10	6	11

Répartition retenue en équipe

22 PS MS	22 GS CE2	21 CP CE1	22 CE2 CM1 CM2
11 PS 11 MS	17 GS 5 CE2	12 CP 9 CE1	5 CE2 6 CM1 11 CM2

2. les plans de sécurité : exercice incendie et Plans Particuliers de Mise en Sûreté ;

Doivent être menés dans l'année :

- **deux exercices incendie**

. le premier en prévenant ; le deuxième sans prévenir.

exercice qui va se réaliser d'ici la fin d'année ; exercice non prévu par les enseignants et élèves.

- **un exercice PPMS alerte chimique** réalisé vendredi 12 octobre à 11h30 (mise à l'abri des élèves avec un rôle bien défini pour chacun des adultes de l'école) : RAS.

- les exercices PPMS alerte intrusion.

L'Inspection Académique demande aux écoles de réaliser un exercice alerte-intrusion de notre choix au premier trimestre et un au troisième trimestre (fuite de l'école / mise à l'abri).

Au premier trimestre nous avons testé l'exercice mise à l'abri.
Nous allons tester la fuite de l'école jeudi.

Comme à chaque fois, nous rappelons aux élèves qu'il s'agit d'un exercice comme l'exercice incendie testé depuis longtemps et il n'y a pour autant jamais eu le feu...

En maternelle, travail avec album.

Chez les plus grands, nous expliquons qu'il s'agit de se mettre à l'abri au cas où quelqu'un d'énervé se présenterait, tenterait d'entrer dans l'école alors qu'il n'est pas autorisé ; il s'agirait de se mettre à l'abri en attendant qu'il se calme ou en attendant que les gendarmes viennent lui demander de se calmer. (=> cas récurrents dans la circonscription en particulier le vendredi après-midi, pour des cas de familles séparées et des conflits de gardes d'enfants).

Pour amener à la fuite de l'école, nous allons imaginer que l'individu est entré dans la cour puis dans le bâtiment.

Cela a pour objectif, non pas d'inquiéter les élèves, mais de les rassurer, de savoir que l'école est un lieu sécurisé et que nous savons réagir en cas d'intrusion dans l'école.

3. bilan des comptes OCCE ;

. bilan des comptes OCCE par Estelle Deplagne,

4. bilan sur les projets pédagogiques menés ;

. les projets communs,

Classe de mer –

les GS au CE1 : randonnée découverte du port, observation du paysage

veillée danses bretonnes

mardi pêche à pied le matin ; après-midi séance d'observation à la caméra grossissante

bel apport scientifique

les CE2 au CM2 : randonnée nature le lundi matin, voile sur catamaran l'après-midi ; mardi matin pêche à pied, bodyboard l'après-midi car trop gros temps pour remonter sur catamaran.

Projet chorale – sur le thème de la mer et des chants marins (du chant local aux chants du monde entier). Spectacle pour la fête de l'école mais également durant la semaine des concerts « Tous en scène » organisés par l'école de musique sur le territoire du Val d'Ille.

Remerciement à la Municipalité pour le financement des interventions d'Hélène Mounier, de l'école de musique Allegro (projet aux alentours de 1 000 euros).

Projet La Grande Lessive

Installation artistique éphémère partout dans le monde dont l'objectif est de promouvoir la pratique artistique : étendre les œuvres des élèves sur des fils à linge dans la cour.
« De la couleur ! » thème pour l'installation du jeudi 28 mars. Cour ouverte aux parents le soir.

Les Incorruptibles

Vote et résultats à l'échelle nationale qui ont été présentés aux élèves.

Ateliers bricolage

En partenariat avec l'ESAT du Rheu. Merci à Rolland Legendre pour son aide matérielle et logistique.

Journée athlétisme CM

Journée athlétisme mardi 2 juillet au nouveau stade de Guipel.

Merci à la Municipalité pour le transport, à l'association L'Asphalte et la Communauté de Communes pour l'organisation.

5. les questions des parents d'élèves.

Cf. tableau du second trimestre

- Accès des toilettes "à l'intérieur" pour les enfants de CE1/CE2 et CM1/CM2 : nous avons déjà abordé ce point mais pouvez-vous à nouveau nous expliquer les raisons du "non-accès" aux toilettes à l'intérieur pour ces 2 classes ?

- Nous avons bien pris note de la méthode mise en place pour gérer les comportements problématiques et répétitifs de certains enfants (à la cantine et en classe).

La piste de la valorisation de certains comportements d'enfants a finalement été abandonnée ; selon la Mairie "craignant que des élèves soient trop favorisés par rapport à d'autres et que cela crée des jalousies, en somme une pédagogie peu efficace..."

- Les suites concernant la formation des agents :

La Mairie souhaite proposer aux agents une formation 1ers secours après la rentrée de septembre, sur leurs temps libres. Nous avons plutôt plaidé en faveur d'une formation sur le temps de travail (un mercredi après-midi ?). La participation sera plus importante, c'est aussi une forme de reconnaissance et de valorisation, et cela peut permettre de se rencontrer entre collègues dans un autre contexte.

Nous avons également relancé sur la piste évoquée en conseil autour de la bienveillance. M Vinet a regardé le catalogue proposé par le CNFPT ; il en existe (2 à 3 modules dans l'année). Ils nous assurent que techniquement cela peut s'organiser (appel à Actif pour des remplacements des agents dans ce cas).

Apport de l'idée de l'Inspection Académique de proposer des temps de formation enseignants-ATSEM. Implique rémunération des agents sur ce temps de formation mais prise en charge de la formation par l'Inspection Académique.

- Un renfort d'agent à l'école :

Constat partagé d'emplois du temps très chargés, mais peu de marges financières.

Une piste évoquée : faire une demande auprès de la Préfecture d'un financement de poste aidé (PEC). M Vinet va se renseigner.

Evocation d'un 20 h, temps de présence le midi et à la garderie.

Le taux d'encadrement est toutefois important, la Préfecture pourrait s'en saisir pour refuser mais il faut tout de même essayer.